Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation de la Deûle et de la Marque

Réunion du Groupe de travail n°2
Réduction de l'aléa

Propositions d'objectifs opérationnels et actions envisagées

le 1er décembre 2015

Déclinaison de l'objectif stratégique en objectifs opérationnels

« Poursuivre et encourager les actions de maîtrise des écoulements y compris en agissant sur le ruissellement en milieu urbain et rural »

Problématique : Quelles sont les actions concrètes qui peuvent être menées afin d'atteindre cet objectif ?

Objectif opérationnel n°1

Action 1.1
Action 1.2
…

(MOA, coût, moyens, échéances, indicateurs de suivi, critères de réussite)

Objectif opérationnel n°2

Action 2.1
…

…

Objet de la réunion du GT d'aujourd'hui

Éléments du diagnostic relatifs à la réduction de l'aléa

Ouvrages hydrauliques du réseau canalisé

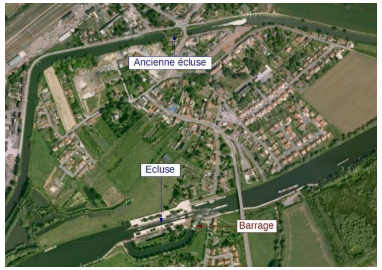

Barrages, écluses, digues
Régulation du niveau de la ligne d'eau...jusqu'à un certain point
Maîtrises d'ouvrage diverses

Les zones d'expansion de crues

Naturelles ou artificielles
« Zones vertes » des PPRi
Artificielles (Bassins MEL, Aménagements CCPC sur la Marque)

Techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

Doctrine EP DDTM 59
Guide gestion durable des EP de la MEL

Lutte contre le ruissellement agricole

Aménagements en cours de réalisation à Bourghelles, Louvil, Templeuve et Wannehain

Proposition d'objectifs opérationnels et pistes d'actions associées

Obj. op. N°1 : « Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels »

Obj. op. N°2 :« Maîtriser les ruissellements urbains et péri-urbains »

Obj. op. N°3 : « Maîtriser le ruissellement rural en prenant en compte les interfaces avec les milieux urbains et péri-urbains »

Proposition d'objectifs opérationnels et pistes d'actions associées

Obj. op. n°1 « Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels»

Actions envisagées :

Élaborer et mettre en œuvre des Plans des gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant

Identifier et réaliser les aménagements de ralentissement dynamique

Faciliter la mise en œuvre de mesures de mitigation notamment dans les secteurs couverts par un PPRi approuvé (présentation des solutions techniques, bilan coût/avantages dans les PCS/DICRIM et réunion d'informations)

Proposition d'objectifs opérationnels et pistes d'actions associées

Obj. op. n°2 « Maîtriser les ruissellements urbains et péri-urbains »

Actions envisagées :

Communiquer sur les techniques de gestion alternatives des EP (techniques, intérêt, coût) en lien avec la prise en compte du ruissellement dans l'aménagement du territoire

Encourager la réduction de l'aléa dans le cadre des opérations de rénovation et requalification urbaine

Encourager la réduction de l'aléa dans le cadre des opérations d'infrastructures

Favoriser les échanges sur les retours d'expérience des dispositifs de gestion des EP

Proposition d'objectifs opérationnels et pistes d'actions associées

Obj. op. n°3 « Maîtriser le ruissellement rural en prenant en compte les interfaces avec les milieux urbains et péri-urbains»

Actions envisagées :

Identifier les secteurs sensibles à l'érosion et au ruissellement

Encourager les techniques douces de maîtrise des écoulements (haies, fascines, gestion des fossés)

Évaluer le potentiel d'infiltration des sols sur le territoire de la SLGRI

Mettre en œuvre des pratiques agronomiques adaptées

Encourager le maintien et/ou la création d'éléments paysagers concourant à la réduction de l'aléa